

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LA CHAISE DIEU

Séance du 16 Novembre 2021 à 20h
L'an deux mil vingt-et-un, 16 Novembre 2021 à 20h

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr. BRIVADIS André, Maire

Etaient présents : Mr BRIVADIS André, Maire ; Mr GIBERT Stéphane, Mr BLANCHEFORT Fabien, Mr LAVERROUX Yannick, Mme SAVINEL Armelle Adjoint, Mme SCIORTINO Pascale, Mr VIALANEIX Bernard, Mr PHILIPON Pierre, Mr SPECCEL Gérard, Mr PHILBEE Paul.

Procurations :

Mr WENGER Stéphane a donné procuration à Mr BRIVADIS André,
Mr FAIVRE Thierry a donné procuration à Mr PHILIPON Pierre,

Absent : Mr MARION Olivier

Mr GIBERT Stéphane a été nommé secrétaire.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal fixe ainsi qu'il suit les tarifs du camping municipal « Les Prades » pour l'année 2022 (ouverture du 25 avril 2022 au 30 octobre 2022).

Objet :

**Tarifs du camping
municipal « Les
Prades » pour l'année
2022**

Tente seule : 2,00 €
Voiture seule : 2,50 €
Tente + vélo : 2,50 €
Tente + moto : 3,00 €
Tente + voiture : 3,50 €
Caravane + voiture : 4,00 €
Borne électrique : 4,50€
Adultes : 4 €
Enfants (de 4 à 12 ans) : 3 €
Enfants moins de 4 ans : gratuit
Camping-car : 5 €
Vidange camping-car : gratuit pour les campeurs / 2 € pour les non campeurs
Tarifs de groupe (supérieur à 15 personnes) : 10 % de remise.
10 % de remise pour tout séjour de 11 jours minimum

Location de vélo :

- 2 € de l'heure,
- 4 € la demi-journée,
- 6 € la journée,
- 30 € la semaine.

Un chèque de caution de 100 € sera demandé pour chaque location.

Tarif machine à laver : 3,50 €.



Pour extrait conforme,
Le Maire,
André BRIVADIS

Date de la convocation :
08 Novembre 2021

Date d'affichage :
08 Novembre 2021

Acte rendu exécutoire
après le dépôt en Sous
Préfecture de Brioude le
18 Novembre 2021 et
publication du 18
Novembre 2021